

Comparatif des pratiques pour l'attribution de la PEDR

	Université de Lille sciences et technologie	Université de Lille droit et santé	Université de Lille sciences humaines sociales	Proposition d'harmonisation UDL
Etude des demandes	CNU	Commission PEDR interne 54.88€ brut l'expertise sur demande de l'expert	CNU	CNU
Critères	<ul style="list-style-type: none"> - Publications et productions scientifiques - Encadrement doctoral et scientifique - Diffusion scientifique - Responsabilités scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Publications et productions scientifiques (note sur 5) - Rayonnement et attractivité académiques (note sur 5) - Interactions avec l'environnement social, économique et culturel (note sur 2) - Implication dans la formation à la recherche (note sur 5) - Implication dans des tâches d'intérêt collectif en lien avec la recherche (note sur 3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Publications et productions scientifiques - Encadrement doctoral et scientifique - Diffusion scientifique - Responsabilités scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Publications et productions scientifiques - Encadrement doctoral et scientifique - Diffusion scientifique - Responsabilités scientifiques
Classement	3 catégories	Moyenne des deux notes sur 20 attribués par les experts (une troisième évaluation demandée si différence supérieure à 5 points)	3 catégories	3 catégories

Dossiers retenus	50% des dossiers les mieux classés par leur section CNU de référence soit la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie.	Attribution selon les possibilités (objectif de maintenir un effectif constant d'une année sur l'autre) avec essai d'avoir une répartition égalitaire entre les PR et les MCF	<ul style="list-style-type: none"> - aux enseignants-chercheurs classés parmi les 20% des meilleures candidatures - aux Professeurs ayant obtenu un A sur les quatre items et un avis général les classant parmi les 50% des meilleures candidatures - après avis du conseil académique restreint aux MCF classés parmi les 50% des meilleures candidatures ayant obtenu au moins deux A sur les quatre items 	Dans le respect de la soutenabilité budgétaire : <ul style="list-style-type: none"> - Attribution de la PEDR aux candidats classés dans les 20% (A) et dans les 30% (B) - Non attribution de la PEDR aux candidats classés dans les 50% (C)
Montant annuel	4 420 € 6 000 € pour IUF Junior 10 000 € pour IUF Senior	4 500 € 10 000 € pour IUF Junior 15 000 € pour IUF Sénior 10 000 € pour les chaires d'excellence	4 500 € 6 000 € pour IUF Junior 10 000 € pour IUF Senior	4 500 € 10 000 € pour IUF Junior 15 000 € pour IUF Sénior 10 000 € pour les chaires d'excellence
Rythme de versement	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel
Possibilité de conversion en décharge	Oui	Oui	Oui	Oui
Données chiffrés (moyenne des trois dernières années)	Demandes déposées : 154 Bénéficiaires : 75	Demandes déposées : 45 Bénéficiaires : 21	Demandes déposées : 46 Bénéficiaires : 13	Demandes déposées : 245 Bénéficiaires : 109